

Les employés de parking sont désormais protégés par un contrat

Qu'est-ce que cela veut dire?

Les employés de parking ne peuvent plus être licenciés sans motif valable

Cet arrêté définit des exigences et motifs spécifiques liés au licenciements

A compter du 3 septembre 2019, les employeurs dans les parkings doivent utiliser une discipline progressive et un motif valable conformément à la loi afin de pouvoir licencier un employé

Toutes représailles liées à l'exercice des droits en vertu de cet arrêté sont interdites

En vertu de cet arrêté les employeurs doivent se conformer aux exigences suivantes:

- Utiliser un système de discipline progressif
Tout licenciement doit être justifié par un motif ou une raison économique valable
- Fournir une explication précise et écrite à tous les licenciés
- Afficher un avis de notice de cet arrêté dans un endroit accessible et le laisser afficher
- Conserver les archives prouvant leur conformité pendant au moins deux ans

Employeurs

Demandez l'assistance de notre bureau pour plus d'information sur comment rester conforme

Employé(e)s

Déposez plainte en contactant notre bureau

Vous le valez bien!

Questions? Contactez Nous:

**Office des Avantages
Sociaux et de la Conformité
des Salaires**

215.686.0802

justcauseparking@phila.gov



**City of
Philadelphia**

service de traduction disponible